

Nature de l'acte : 1-4

DÉC-2022/093 – Entretien chaudières mairie, cinéma , écoles La Fontaine et Sévigné

LE MAIRE de la commune de Condé-en-Normandie

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2122-22,
- Vu le Code de la Commande Publique,

Vu la délibération n°1/5.4 en date du 15 juin 2020 autorisant le maire à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget

- Vu l'offre reçue,

DÉCIDE :


De procéder à l'achat des fournitures pour le désembouage des installations de chauffage, auprès de la société 2ED, ZA des Grands Champs, 61100 FLERS, pour la somme de 6 061,11 € TTC.

Dit que les crédits sont inscrits au budget.

Décide d'insérer la présente décision au registre des délibérations du Conseil Municipal et d'en rendre compte au Conseil Municipal.

Fait à Condé-en-Normandie, le 7 novembre 2022.

LE MAIRE


Valérie DESQUESNE